

RÉSISTANCE SOCIALE

La République sera sociale ou ne sera pas. Jean Jaurès



SOMMAIRE

p.1 et 2 : L'édito / **p.2 : Solidarité internationale** (*Allemagne / Angleterre / Pologne / Belgique*) / **p.3 à 6 : Place au débat** (*Panorama santé OCDE : le recul de la France*) / **p.6 : Communiqué de Résistance Sociale** / **p.7 : Actualité sociale** (*Grèves du 26 janvier*) / **p.8 : Coup de gueule** (*La violence des riches*)

L'ÉDITO

Après une fin d'année 2015 terrible, le début de 2016 ne nous engage guère à l'euphorie.

Comment ne pas commencer cet édito par la scandaleuse condamnation des 8 syndicalistes de Goodyear ? 2 ans de prison dont 9 mois fermes. Il s'agit ni plus ni moins que d'une justice de classe au service du patronat et qui nie la conception et la réalité des luttes sociales. On s'étonne que la Garde des Sceaux, si prompt à s'élever, à juste raison, contre la déchéance de nationalité, ne dise pas un mot sur l'iniquité -l'indignité!- de ce jugement. Et on mesure combien il est difficile à ce gouvernement d'assumer qu'il a été élu par et pour les travailleurs. Raison de plus pour saluer la position courageuse de Pascale Boistard, Secrétaire d'Etat aux Droits des Femmes.

A propos de ministre, voici la dernière de Jean-Marie Le Guen qui, dans la droite ligne de Valls, ne nous déçoit jamais. Il fait de l'ingérence dans les négociations entre partenaires sociaux sur l'assurance chômage et c'est pour y défendre une proposition qui ne peut que trouver l'agrément des patrons : diminuer le temps et le montant des allocations ! Ces messieurs-dames ne semblent même pas en mesure d'imaginer que ce que ces « paresseux » (Cf. Gattaz) de chômeurs souhaitent avant tout, c'est de retrouver un avenir. Donc un travail !

On mesure combien le libéralisme a gagné lorsque les dirigeants patronaux peuvent se permettre, non pas simplement de se conduire en adversaires du progrès social, mais, et effrontément, sombrer dans l'indécence. Le président du MEDEF déclarant que « la pauvreté n'excuse pas le manque de goût », c'est un expert qui parle ! Mais pas un expert en histoire du Mouvement ouvrier : Gattaz présente le 1^{er} mai comme une fête du travail dénaturée par les syndicats qui en ont fait, je cite, « une fête de la contestation sociale ou de la paresse ». Il se raccroche ainsi à Pétain qui avait débaptisé la « fête des travailleurs » en une « fête du travail et de la concorde sociale » ! Rappelons que le 1^{er} mai s'appelait à l'origine « journée internationale des travailleurs ».

C'est dans ce contexte de tensions sociales à la fois souterraines et exacerbées que le gouvernement veut instaurer une possibilité de déchéance de nationalité pour les bi-nationaux. Chacun sait que cette mesure est d'une totale inefficacité vis-à-vis des potentiels terroristes qui ne se reconnaissent pas dans la Nation française. Et que, plus grave, elle introduirait des catégories de Français, des Français de 1^{ère} classe et des Français de 2^{ème} classe... en sachant que Maxime H et Mickael D-S qui, en Syrie, décapitent pour Daesh, appartiendraient à la 1^{ère}. Tout cela n'a aucun sens et ne peut que renforcer l'idée d'une "nation ethnique" plutôt que celle d'une nation républicaine... et plaire à la droite. On finit par se demander si ce n'est pas le but !

Dur début d'année donc. Essayons d'y trouver quelques raisons d'espérer.

On les trouvera d'abord dans le peuple français. Ce peuple qui s'était levé en masse le 11 janvier 2015, sans Johnny Hallyday mais derrière « Charlie », en d'immenses « marches républicaines », rappelant par-dessus les prétendues élites, son indéfectible attachement à la République française, laïque et sociale.

On les trouvera ensuite - mais oui- dans les 50% d'abstention, et même plus dans certains quartiers, qui refusent d'aller voter pour l'extrême-droite alors qu'ils sont, depuis 20 ans, trahis par la classe politique censée les représenter, de la gauche gouvernementale qui pactise avec la finance à l'extrême-gauche communautariste complaisante pour tous les « régressismes » religieux.

On les trouvera aussi dans tous les cercles, clubs, associations, mouvements... créés par divers militants de gauche, sincères et pas complètement désespérés, qui veulent permettre, sans les barrières d'intérêts partidaires, d'échanger sur la nécessité et les voies d'une reconstruction de la gauche. Plus institutionnellement, cette volonté est aussi à l'initiative de la création du Front de Gauche, qui, aujourd'hui, s'essouffle, ou, du mouvement des « Frondeurs » qui trouve ses limites électorales.

(suite page 2)

L'EDITO (suite)

RESistance SOciale s'était créée, en 2002, sur cette ambition, avec, en plus, la volonté de mettre le projet social au cœur de la rénovation. Nous ne pouvons donc que nous réjouir que d'autres, nombreux, se parlent enfin. Personne n'hésite plus à inviter dans ses propres réunions des partenaires différemment engagés. Cette 1^{ère} étape était indispensable à la reconstruction de la gauche. Nous pensons, à RESO, qu'il est désormais, non seulement possible, mais nécessaire de franchir la marche suivante, celle de la confrontation, respectueuse mais exigeante, des idées et des propositions.

A l'instar de Charb qui disait « J'ai moins peur des anti-laïques que des laïques qui se taisent », nous appliquerons cette maxime à l'ensemble du débat politique et défendrons :

-une **République laïque**, bien sûr, seule garantie de la liberté d'opinion, du libre débat argumenté en raison, de la liberté et de l'égalité des femmes avec les hommes. Pour cela, combattre, sans concession, tous les intégrismes ;

-une **République sociale** travaillant à améliorer les conditions de vie de nos concitoyens dans leur ensemble, ayant pour objectif de permettre à chacun de s'épanouir au maximum de ses possibilités et, avant tout, d'acquiescer et d'exercer un emploi dans un contexte protecteur et émancipateur. Pour cela, retrouver le mouvement social et renouer avec le peuple et ses réelles aspirations ;

-une République armée d'outils permettant d'assurer, face à la finance mondialisée, l'égalité des citoyens et des territoires. Pour cela réaffirmer le rôle d'un Etat démocratique, des services publics, la nécessité de renationaliser certains secteurs essentiels pour mener la politique de notre pays ; et revoir son organisation territoriale.

Voici, pour les années qui viennent, les champs d'investigations que RESO va investir. Avec tous ceux qui le souhaiteront !

Marinette BACHE

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

ALLEMAGNE : grève et manifestations à la Poste à Berlin

La grève générale de la poste allemande s'est étendue à Berlin. 300 employés se sont ajoutés aux 2000 postiers déjà en grève pour réclamer de meilleures conditions de travail. Les employés de Deutsche Post, dont l'Etat fédéral est le principal actionnaire, sont en grève car les salaires du personnel sont inférieurs à ceux de 49 nouvelles entreprises de livraisons et la diminution des effectifs continue.

ANGLETERRE : les internes en grève, une première depuis 1975 !

Ce mouvement n'a pas concerné les services d'urgence, mais les rendez-vous pour des traitements programmés, des examens ou des opérations ont été reportés car 16.000 des 26.000 internes ont fait grève. Le mouvement social a été provoqué par la décision du gouvernement d'introduire un nouveau type de contrat qui aboutira, selon les médecins, à une dégradation de leurs conditions de travail et à une réduction de leur salaire. Et qui pourrait les conduire à des semaines de 50-60 heures.

POLOGNE : défense des médias publics

Des dizaines de milliers de Polonais sont descendus dans la rue, samedi 9 janvier, dans plusieurs villes du pays pour protester contre la mainmise du gouvernement conservateur sur les médias publics. La plus grande manifestation a eu lieu à Varsovie, où quelque vingt mille personnes ont protesté devant le siège de la télévision publique.

BELGIQUE : la SNCB en grève les 6 et 7 janvier

La CGSP-Cheminots et la CSC-Transcom ont conjointement appelé à la grève sur le rail les 6 et 7 janvier. Il s'agissait de défendre *l'emploi statutaire en quantité et en qualité pour sauvegarder les services publics*. Les syndicats souhaitent manifester leur mécontentement après l'échec des négociations sur le protocole d'accord social 2016-2018 et les mesures d'augmentation de la productivité dans les chemins de fer.

PLACE AU DÉBAT

Panorama santé OCDE : le recul de la France

Par Jean-Claude CHAILLEY

Le Panorama de santé 2015 de l'OCDE (1) compare les indicateurs santé 2013 des pays membres et parfois au-delà de l'OCDE.

En 2000 l'OMS déclarait : « la France fournit les meilleurs soins de santé généraux du monde ».

En 2014 l'European Community Health Indicator (2) classait la **France 11^{ème} des pays européens**. Ce recul est d'autant plus alarmant que tous les pays ont des « budgets contraints » cadrés par la politique austéritaire de l'Union européenne. D'ailleurs l'OCDE se déclare inquiète quant au futur pour de nombreux pays, dans le contexte d'augmentation et de vieillissement de la population

La place de 1^{er} en 2000 résultait notamment de l'acquis représenté par la Sécurité Sociale que des générations ont défendue pied à pied. Les multiples contre réformes n'avaient pas encore produit tous leurs effets.

Depuis on s'enfoncé rapidement et pourtant les contre réformes continuent, dont les lois Bachelot et Touraine, les coupes budgétaires du Pacte de responsabilité...

La santé, la Sécurité sociale sont particulièrement dans le collimateur, notamment du Compte Personnel d'Activité (rapport de France stratégie)

La lutte contre la régression, pour la reconquête, est plus que jamais d'actualité.

Vous trouverez ci-après des informations sur quelques critères importants du Panorama OCDE. Ils mettent à mal la propagande véhiculée par les médias.

Cette fiche peut être enrichie, notamment par les professionnels.

Personnel de santé

► Infirmier(e)s

- **Nombre d'infirmiers en exercice** par habitant (public et privé) : **France 17^{ème} sur 43**.
- La France est 20^{ème} sur 34 en nombre d'infirmiers par médecin, alors qu'il y a aussi pénurie de médecins (voir ci-dessous)
- **Ça ne va pas s'arranger : la France est 20^{ème} sur 34 en infirmiers nouvellement diplômés.** Relativement faible nombre d'infirmiers formés à l'étranger (12^{ème} sur 23)
- **Rémunération à l'hôpital par rapport au salaire moyen temps plein, tous secteurs confondus : France 23^{ème} sur 24 !**
- **La France est un des 3 pays où le salaire infirmier est inférieur au salaire moyen !**
- **Ce n'est pas parce que salaire moyen est trop élevé :** en parité de pouvoir d'achat (qui corrige du coût de la vie dans les différents pays) la France est 20^{ème} sur 29, en raison de la très faible augmentation des salaires depuis 2005
- **La profession est clairement sinistrée.**

- **Le nombre anormalement faible d'infirmier(e)s explique que les RTT s'accumulent sans fin (sauf à les réduire ou les supprimer !).**
- **On comprend que les questions du stress, de l'emploi et des salaires soient centrales !**
- **Les usagers sont aussi concernés par la moindre disponibilité.**

► Médecins

- **Médecins en exercice par habitant : France 18^{ème} / 43**
La France fait partie du petit nombre de pays au nombre de médecins en exercice constant depuis 2000 malgré l'augmentation de la population, alors qu'ailleurs il augmente souvent rapidement
- **Age. Fort pourcentage de médecins de plus de 55 ans : la France est 26^{ème} sur 29.**
- En raison **du numerus clausus la France est 25^{ème} sur 33 en nombre de nouveaux diplômés en 2013.**
- **Beaucoup de médecins âgés, peu de jeunes médecins, la pénurie va s'amplifier.**
- **% de femmes médecins dans la moyenne OCDE**
- **Il n'y a pas de sur-dotation en zone urbaine** mais **densité scandaleusement faible dans les zones rurales**
- **Rémunération des médecins généralistes et spécialistes: la croyance que les médecins sont surpayés en France n'est pas vérifiée par l'OCDE**
(la rémunération des médecins est également comparée au salaire moyen temps plein du pays, tous secteurs confondus).

Rémunération des généralistes libéraux : France 9^{ème} / 11 (pas de chiffre pour les médecins salariés) ; Evolution 2005 – 2013 la plus faible après l'Autriche sur 11 pays étudiés.

Rémunération des spécialistes libéraux : France 7^{ème} sur 8 ;

Rémunération des spécialistes salariés : France 13^{ème} sur 19.

Evolution depuis 2005 parmi les plus faibles également, notamment des généralistes.

Si le gouvernement veut vraiment faire « baisser le chômage », il ne manque pas de professions et services « en tension » dans la protection sociale.

Consultations de médecins par habitant

(Généralistes et spécialistes)

- **Les affirmations répétées sur tous les médias sur l'excès de consultations ne sont pas vérifiées :**
- **la France est 20^{ème} / 39 en consultations de médecins par habitant ;**
- **la France est 20^{ème} / 38 en nombre de consultations par médecin, c'est-à-dire qu'une moyenne chaque médecin français a relativement peu de consultations.**

Lits d'hôpitaux

- **Lits hôpitaux par habitant** (y compris hôpitaux psychiatriques...) : **France 10^{ème} sur 42**, avec faible pourcentage pour soins curatifs (dans un contexte de baisse partout dans l'OCDE depuis 2000).
- **France 15^{ème} sur 24** en taux d'occupation (plus ou moins 75 %).
- **Durée moyenne de séjour France 4^{ème} sur 34**, en baisse partout depuis 2000.
- **Il est plus que temps d'arrêter les fermetures !**

Dépenses de santé par habitant

- **Les cris d'orfraie sur les dépenses de santé sur tous les plateaux TV ne correspondent pas non plus à la réalité :**
- **France 12^{ème} sur 44** (le montant n'est même pas la moitié de celui des USA) ;
- **la France est parmi les pays à augmentation faible des dépenses de santé depuis 2005** (certains pays ayant eu une baisse drastique depuis 2009 Grèce, Luxembourg, Irlande, Portugal...)
- **même en pourcentage du PIB la France est 6^{ème}** et non pas 2^{ème} après les USA comme on l'entend souvent (l'écart de classement 6^{ème} – 12^{ème} en 2013 prouve simplement que la politique qui a été menée en France entraîne des résultats économiques encore pires que dans les autres pays) ;
- **France 6^{ème} sur 32** également en formation brute de capital fixe dans le secteur santé (**investissements**).

Dépenses pharmaceutiques

(Dépenses par habitant, médicaments sur ordonnance et produits en vente libre)

→ Le matraquage sur le caractère anormalement élevé des dépenses de médicaments en France n'est pas vérifié non plus

Contexte de baisse très importante des dépenses pharmaceutiques dans l'OCDE depuis 2000 et brutale depuis 2009

- Dans ce contexte France 9^{ème} sur 29 ; En termes réels (hors inflation) il y a baisse en France depuis 2005. L'OCDE prévoit qu'elle se poursuive, donc que le classement recule.
- France 8^{ème} sur 33 en nombre de pharmaciens par habitant.
- France 5^{ème} sur 26 en pourcentage de part publique des dépenses.

Consommation de médicaments

→ La surconsommation de médicaments n'est pas vérifiée non plus, y compris des antidépresseurs

- 9^{ème} sur 26 en hypertenseurs (lire 17 pays ont des doses supérieures par habitant et par jour) ;
- 9^{ème} sur 27 en anticholestérol ;
- 17^{ème} sur 27 en antidiabétique ;
- 13^{ème} sur 28 en antidépresseurs (a augmenté depuis 2000. Lien avec le chômage... ?) ;
- 29^{ème} sur 31 en antibiotiques dont la consommation reste forte.

Recherche et développement

Secteur pharmaceutique privé, lucratif ou non, réalisé dans chaque pays (et non par origine du financeur)

- France 11^{ème} sur 32 en pourcentage du PIB.

→ Peu de recherche en France. Les salariés de Sanofi – entreprise pourtant très profitable - ne seront pas surpris.

Sécurité des patients : inacceptable !

Complications chirurgicales. L'OCDE aborde la question souvent occultée des décès dus à des erreurs médicales qui pourraient être « supérieures à ceux des accidents de la route ou du cancer du sein ». Peu de données pour la France, mais c'est un vrai sujet.

Etat de santé

- **Espérance de vie à la naissance** : France 5^{ème} sur 44.
- France 2^{ème} / 39 en **espérance de vie à 65 ans**, mais 10^{ème} sur 24 en **années de vie en bonne santé à 65 ans**.
- **Faible mortalité par crise cardiaque** (France 2^{ème} sur 34), **par maladie cérébrovasculaire** (France 3^{ème} sur 34).
- **Cancer fréquent** en France (26^{ème} sur 34), avec forte mortalité (18^{ème} sur 34), surtout chez les hommes.
- France 16^{ème} sur 34 pour **la mortalité due aux transports**, nettement plus fréquente pour les hommes. En baisse rapide dans tous les pays.
- **Fort taux de suicide** : France 27^{ème} sur 34, chez les hommes particulièrement.
- France 23^{ème} sur 34 en **mortalité infantile**.

Plus de 65 ans :

- **espérance de vie à 65 ans : France 2^{ème} sur 39** (espérance de vie : femmes 24 ans, hommes 19 ans) ;
- **années de vie en bonne santé à 65 ans : France 10^{ème} sur 24 (10/11 ans) ;**
- France 11^{ème} sur 25 en pourcentage des plus de 65 ans ayant des limitations dans les activités quotidiennes (soit environ 50 %) ; **France 14^{ème} sur fortes limitations aux activités quotidiennes ;**
- **démence** (Alzheimer...) : France 4^{ème} / 40 (principalement après 85 / 90 ans) ;
- **aidants informels** chez les plus de 50 ans : France 5^{ème} sur 17 (dont 63 % de femmes). Près de 80 % d'aide quotidienne ;
- **lits pour soins de longue durée** pour 65 ans et plus : France 8^{ème} sur 31. Depuis 2000 augmente en établissements de long séjour, baisse à l'hôpital ;
- **dépenses « publiques »** (inclut la Sécu dans le vocabulaire OCDE / UE) de soins de longue durée en % du PIB : France 7^{ème} sur 26.

Quelques déterminants de santé :

- tabac encore beaucoup de fumeurs : France 36^{ème} sur 44 ;
- et trop d'alcool : France 38^{ème} / 44 ;
- faible consommation de fruits et légumes : France 24^{ème} sur 29 ;
- obésité : France 14^{ème} / 44.

(Il y a d'autres déterminants de santé non étudiés, en gros le niveau de vie)

Cette fiche, notamment la partie qualité des soins, pourrait être utilement complétée par des professionnels.

-
- (1) http://www.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/panorama-de-la-sante-2005_health_glance-2005-fr;jsessionid=elt8i6wee6jp.x-oecd-live-03
- (2) <http://www.healthpowerhouse.com/index.php?Itemid=55>

COMMUNIQUÉ DE RÉSISTANCE SOCIALE

✓ *Résistance Sociale considère que les libertés syndicales sont fondatrices de notre République.*

RESO s'élève contre la criminalisation de l'action syndicale avec notamment la condamnation de 8 salariés de Goodyear à 2 ans d'emprisonnement, dont 9 mois fermes, alors que l'entreprise et les cadres concernés ont retiré leur plainte. Ces 8 salariés doivent être relaxés. La fermeture de bourses du travail doit cesser.

✓ *Résistance Sociale considère que le droit du sol est fondateur de notre République et que tous ses citoyens sont des égaux.*

RESO demande l'abandon des divers projets le remettant en cause et s'oppose résolument au projet de loi gouvernemental instituant une « déchéance de nationalité » pour les binationaux.

✓ *Résistance Sociale considère que les libertés démocratiques sont fondatrices de notre République.*

RESO s'oppose à la prolongation incontrôlée de l'état d'urgence et à sa banalisation contenue dans le projet de le constitutionnaliser qui doit être abandonné.

Paris, le 21 janvier 2016

ACTUALITÉ SOCIALE

Le 26 janvier sera une journée de défense des services publics. Nous publions ci-dessous l'appel commun des organisations syndicales ainsi que l'appel plus spécifique concernant l'Education nationale

Le 26 janvier, mobilisés dans l'unité, contre l'austérité !

Dans le cadre de la journée nationale de grève et de manifestations unitaire du 26 janvier dans la Fonction publique, **la Fédération CGT des Services publics, la Fédération FO des Services publics et de Santé-branche Territoriale, la Fédération SUD des Collectivités territoriales et le SNUTER-FSU** appellent les agents de la Fonction publique territoriale à se mobiliser massivement, par la grève et dans les manifestations, pour :

- l'augmentation de la valeur du point d'indice de la Fonction publique, la revalorisation des carrières et grilles de rémunération, ainsi que les mesures nécessaires au rattrapage de la perte du pouvoir d'achat des agents de la Fonction publique. Dans un contexte marqué notamment par le gel du point d'indice depuis plus de cinq ans et par la scandaleuse suppression par le gouvernement de l'avancement d'échelon au minimum, des mesures salariales fortes sont aussi nécessaires qu'urgentes ;
- l'arrêt du processus des réformes territoriales et, dans l'immédiat, la garantie nationale du maintien des droits acquis collectivement et individuellement pour les agents d'ores et déjà confrontés aux conséquences de leur mise en œuvre ;
- l'arrêt des baisses de dotations de l'Etat aux collectivités entraînant la remise en cause des garanties des agents (notamment sur l'organisation du temps de travail, les régimes indemnitaires, les COS et CASC,...) ;
- la mobilisation des moyens financiers nécessaires au bon fonctionnement des services publics territoriaux ;
- le rétablissement de la cotisation CNFPT à 1 % ;
- la préservation ainsi que le développement des garanties statutaires et de l'emploi public, indispensables à la satisfaction des besoins de service public.

Nos organisations apportent leur soutien aux luttes engagées dans de nombreuses collectivités et appellent leurs syndicats à se rencontrer afin de construire dans l'unité le rapport de force essentiel pour faire du 26 janvier une puissante journée de grève et d'actions nécessaires à la défense du service public républicain, gage d'égalité de traitement de tous.

Appel des organisations syndicales de l'Education nationale

Malgré 3 journées de grève nationales très suivies dans les collèges, une grande manifestation nationale et de multiples actions dans les établissements notamment à l'occasion des journées de formation, la Ministre persiste dans sa volonté de mettre en œuvre la réforme du collège à la rentrée 2016. De ce fait, elle maintient une situation de blocage qui l'oppose à la majorité des personnels.

Les nombreuses remontées des bilans des journées de « formation à la réforme » qui ont été organisées dans les académies montrent clairement que le refus de cette réforme reste profondément ancré chez les personnels, que les réponses à leurs questions concernant la mise en œuvre concrète sont floues, imprécises ou dilatoires.

Dans le même temps le ministère ouvre des discussions sur « le bilan des réformes du lycée », tout en annonçant qu'elles ne pourraient déboucher que sur d'éventuels ajustements techniques à la marge. Ces réformes ont été conçues selon les mêmes principes que la réforme « collège2016 » Sans doute est-ce la raison principale pour laquelle le ministère refuse, de fait, d'en faire un bilan sincère et de discuter de modifications profondes, pourtant nécessaires, dans l'organisation du lycée !

L'intersyndicale réaffirme sa détermination à obtenir l'abrogation de la réforme et l'ouverture de discussions pour le collège sur d'autres bases. Elle appelle les personnels à amplifier la mobilisation :

- en continuant à s'opposer localement aux formations à la réforme en décidant collectivement de la forme de cette opposition ;
- en poursuivant les modalités d'action : refus de toute anticipation de la mise en œuvre de la réforme sous quelque forme que ce soit, motions, lettres aux parents, adresses aux élu-e-s, distribution de la carte pétition au Président de la République...
- en faisant, à partir de la réalité des DGH 2015, la vérité dans les établissements sur les DGH 2016 en préparation qui découlent de la réforme afin de défendre les postes, les conditions de travail des personnels et des élèves et de préparer les interventions sur les évolutions de cette dotation que la réforme impliquerait.

L'intersyndicale (SNES-FSU, SNEP-FSU, SNFOLC, SNETAA-FO, SFSDEPEP-FO, CGT, CGT enseignement privé, SNALC, SNCL, SIES, CFE-CGC, SUNDEP-Solidaires et SUD), pour monter d'un cran dans la mobilisation, appelle à la construction d'une grève nationale majoritaire le mardi 26 janvier 2016.

Elle appelle les personnels à se réunir en assemblées générales, en heures d'information syndicale pour organiser la mobilisation permettant de créer le rapport de force nécessaire pour gagner.

COUP DE GUEULE

La violence des riches

Par Jean-Pierre LETTRON

Le pouvoir judiciaire vient de condamner des salariés pour des actions syndicales faites durant des conflits, à des peines de prison. Cela est inacceptable !

Ce pouvoir, qui se dit indépendant, ne l'est que vis à vis des ouvriers et des employés. Comme la plupart d'entre eux sont issus des classes supérieures ils ne connaissent aucune victime de violences patronales. Comment peuvent-ils décemment juger de la colère de ceux qui, après avoir été exploités, avec des bas salaires, sont licenciés sans vergogne par les détenteurs des moyens de production ?

La justice est-elle aussi répressive envers les patrons qu'envers les salariés ? Bien sûr que non. Il y a plus de 500 morts suite à des accidents de travail en France chaque année, combien de patrons sont-ils condamnés ?

Au même moment le gouvernement veut limiter les indemnités de licenciement pouvant être accordées par les tribunaux des Prud'hommes. Qui est victime de la violence dans notre pays, quand des millions de citoyens sont sans travail et des milliers d'entre eux n'ont même plus de logement ?



Les salariés qui se battent pour leurs emplois ne sont que les victimes d'un système qui enrichit une minorité déterminée à utiliser toutes les violences légales pour maintenir l'exploitation et la misère afin de s'enrichir chaque jour davantage.

Alors si la violence doit être jugée, ce ne sont pas les sala-

riés qui doivent en être les victimes mais bien ceux qui exercent sur eux, chaque jour, leur implacable violence de classe.

A lire : « La violence des riches ; chronique d'une immense casse sociale », de Monique Pincon-Charlot et Michel Pincon.

VOUS AUSSI, REFUSEZ LA RÉSIGNATION, ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !!!

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de RESO, association loi 1901

Siège social :

121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet : www.resistancesociale.fr
Courriel : webmaster@resistancesociale.fr

Présidente de RESO et directrice de la publication :

Marinette BACHE

NOM PRENOM :

ADRESSE :

TEL : Portable :

E-mail :

J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

Je souhaite diffuser le journal autour de moi. Adressez-moi exemplaires par envoi.

À retourner à : RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)